Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 Numéro de la version 3 Revision: 10/01/2026

1 Identification

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Okamul DF

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur : Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG
Wolf-Hirth-Str. 2
D-73730 Esslingen
Germany
E-Mail:
info.canada@kiesel.com
info.usa@kiesel.com

· Service chargé des renseignements : Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange: Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Éléments d'étiquetage
· Éléments d'étiquetage SGH: néant
· Pictogrammes de danger: néant
· Mention d'avertissement: néant
· Mentions de danger: néant

3 Composition/information sur les ingrédients

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1317-65-3	Calciumcarbonat Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332	80-100%p/p *
CAS: 14808-60-7	Quarz Consistant en: 14808-60-7 Quarz (>98%); 14808-60-7 Quarz (Feinfraktion) (1-10%) Cancérogénicité - catégorie 1A, H350	5-10%p/p *
CAS: 219756-63-5	Alkylether sulphate 7 EO Lésions oculaires graves - catégorie 1, H318 Irritation cutanée - catégorie 2, H315	0,5-1,5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
En cas de malaise consulter un médecin.

· après inhalation : En cas de malaise, recourir à un traitement médical

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 **Numéro de la version 3** **Revision: 10/01/2026**

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 1)

· **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau.
· **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**
· **Moyens d'extinction:** CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Non disponibles.
· **Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité :** Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.
· **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
· **Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 **Numéro de la version 3** **Revision: 10/01/2026**

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 2)

7 Manutention et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.

· **Préventions contre les incendies et les explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire

· **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 1317-65-3 Calciumcarbonat	
EL (Canada)	STEL: 20* mg/m³ TWA: 10* 3** mg/m³ *total dust;**respirable fraction
PEL (USA)	TWA: 15* 5** mg/m³ *total dust **respirable fraction
REL (USA)	TWA: 10* 5** mg/m³ *total dust **respirable fraction
TLV (USA)	TLV withdrawn
CAS: 14808-60-7 Quarz	
EL (Canada)	TWA: 0,025 mg/m³ ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	TWA: 0,10* mg/m³ *fraction respirable
PEL (USA)	TWA: 0,05* mg/m³ *resp. dust; 30mg/m3/%SiO2+2
REL (USA)	TWA: 0,05* mg/m³ *respirable dust; See Pocket Guide App. A
TLV (USA)	TWA: 0,025* mg/m³ *respirable particulate matter, A2

· **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 Numéro de la version 3 Revision: 10/01/2026

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 3)

· Contrôles de l'exposition
· Contrôles techniques appropriés: Sans autre indication, voir point 7.
· Equipement de protection individuel :
· Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
· Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.
· Protection des mains : recommandée
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· Temps de pénétration du matériau des gants: Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· Protection des yeux : non nécessaire.

*
9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· État physique	solide
· Couleur :	Divers, selon l'encrage
· Odeur :	schwach
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion :	~850 °C
· Point d'ébullition :	100 °C
	inapplicable
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé
· Limites d'explosivité :	
· inférieure :	Non déterminé
· supérieure :	Non déterminé
· Point d'éclair :	non applicable
· Température de décomposition :	
	Non déterminé
· valeur du pH à 20 °C:	~9
· Viscosité :	
· cinématique :	Non applicable
· dynamique à 20 °C:	13.000 mPas
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau :	soluble
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé
· Pression de vapeur :	Non applicable
· Pression de vapeur:	
· Densité à 20 °C:	1,5 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé
· Densité en vrac :	1.000-1.600 kg/m³

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 **Numéro de la version 3** **Revision: 10/01/2026**

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 4)

· Densité de vapeur:	Non applicable
· Caractéristiques des particules	Non déterminé
· Autres informations	
· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Auto-imflammabilitité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants :	
· COV-Contenu	0,00 % 3,5 g/l / 0,03 lb/gal
· Composés organiques volatils	3,5 g/l 0,24 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité	Non disponibles.
· Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
· Conditions à éviter	Non disponibles.
· Matières incompatibles:	Non disponibles.
· Produits de décomposition dangereux:	aucun connu

*

11 Données toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques
· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
CAS: 1317-65-3 Calciumcarbonat		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>3 mg/l (Rat)
CAS: 14808-60-7 Quarz		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)

· Effet primaire d'irritation :	
· de la peau :	Pas d'effet d'irritation.
· des yeux :	irritation possible
· Sensibilisation :	Aucun effet de sensibilisation connu.
· Indications toxicologiques complémentaires :	Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 Numéro de la version 3 Revision: 10/01/2026

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 5)

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
CAS: 14808-60-7	Quarz	1

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)		
CAS: 14808-60-7	Quarz	K

12 Données écologiques

· Toxicité
· Toxicité aquatique : Non disponibles.
· Persistance et dégradabilité Non disponibles.
· Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.
· Mobilité dans le sol Non disponibles.
· Résultats des évaluations PBT et VPVB
· PBT: Non applicable
· vPvB: Non applicable
· Autres effets néfastes
· Autres indications écologiques :

· Indications générales : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Données sur l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation : évacuation selon les dispositions en vigueur
· Emballages non nettoyés :
· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· Désignation officielle de transport de l'ONU
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· Classe(s) de danger pour le transport

· DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant

· Groupe d'emballage
· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· Dangers pour l'environnement: Non applicable

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 Numéro de la version 3 Revision: 10/01/2026

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 6)

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Indications complémentaires de transport :	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations sur la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

CAS: 1317-65-3	Calciumcarbonat	ACTIVE
CAS: 14808-60-7	Quarz	ACTIVE
CAS: 219756-63-5	Alkylether sulphate 7 EO	ACTIVE

· MAK (concentration maximale sur le lieu de travail en allemand)

CAS: 14808-60-7	Quarz	1

· Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

· Éléments d'étiquetage SGH	néant
· Pictogrammes de danger	néant
· Mention d'avertissement	néant
· Mentions de danger	néant
· Prescriptions nationales :	
· Indications sur les restrictions de travail :	Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent
· Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces renseignements ne décrivent que les éxigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuyent sur l'etat actuel de nos connaissances. Ils ne réprésentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décris au sens des réglements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· Phrases importantes	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H350 Peut provoquer le cancer.
· Date de la version précédente:	03/18/2026
· Numéro de la version précédente:	2

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/01/2026 **Numéro de la version 3** **Revision: 10/01/2026**

Nom du produit Okamul DF

(suite de la page 7)

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 10/01/2026

· **Acronymes et abréviations:**
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

· **Remarque** Ces données se basent sur des connaissances acquises á ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.